

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 168

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257849>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vers la suppression des pourboires¹

Nous avons reçu, malheureusement beaucoup trop tard pour le signaler en temps utile à nos lecteurs, un intéressant opuscule publié par la Ligue sociale d'Acheteurs suisse, et consacré à la campagne contre le pourboire qu'a entreprise cette Association.

Il appartenait en effet à la L. S. A. de mettre à son programme l'étude, puis la réalisation de cette réforme. En effet, un de ses buts essentiels étant l'éducation de l'acheteur, l'éveil chez lui de sa conscience sociale et de sa responsabilité solidaire — et quelle magnifique occasion fournissait tout récemment pour le lui rappeler la démoralisante réclame faite par le commerce genevois! et quel regret que la Section de cette ville soit restée complètement muette et inactive! — la question du pourboire est une de celle qui touche le plus directement l'acheteur — qui est dans ce cas le client de l'auberge ou de l'hôtel: personnellement, comme bailleur de ces fonds supplémentaires prélevés sur sa bourse, moralement, comme conscience sociale, et activement, comme l'un des éléments qui peuvent remédier à ce déplorable état de choses.

Déplorable en effet. Il suffit de réfléchir quelques minutes pour se rendre compte tout ce qu'a de démoralisant, d'humiliant, de dangereux, l'habitude du pourboire et aussi de quel déséquilibre économique elle est la cause. C'est grâce à elle qu'il existe des places dont les employés ne sont pas payés par leur patron, et dont tout le budget dépend en conséquence du bon ou du mauvais plaisir, de l'humeur plus ou moins souriante, du client. Point n'est besoin pour cela de citer les exemples bien connus de certains cafés de Paris, où le garçon, non seulement n'est pas payé, mais paye au contraire son patron pour obtenir sa charge: nous avons connu — avant la guerre, il est vrai, des établissements de Genève, où les sommelières ne touchaient pas un sou en dehors des pourboires, et plus récemment, des hôtels de grandes stations alpestres où les sommelières étaient remarquablement peu payées, les pourboires devant compenser le bas niveau de leur salaire, et le concierge pas payé du tout! Pour des femmes notamment, ne voit-on pas du coup, ce qui fatalement doit résulter de ces pratiques, suivant la clientèle à laquelle elles ont à faire?... et est-il même nécessaire de citer à ce sujet l'opinion d'un de leurs collègues, à la tête d'une caisse d'assurance maladie-professionnelle, qui, se plaignant des frais qu'occasionnait à cette caisse les femmes plus souvent malades de maladies vénériennes que les hommes, réclamait la suppression des pourboires comme un moyen indirect d'équilibrer les finances de cette caisse!

Détestable du point de vue moral et économique, la coutume du pourboire est d'autre part, et pour envisager la question par un tout petit côté égoïste, infiniment désagréable pour le client. Combien d'entre nous ont eu des séjours, des journées de voyage, gâtés par cette obsession de la bonne main à donner en partant... à qui? pour être juste, pour ne pas léser les petits, les humbles, qui ont travaillé pour vous dans l'ombre, en favorisant les gros dont les seules casquettes resplendissent dans la lumière de la porte de sortie!... combien? pour être généreux sans être exploité... Et la monnaie qui fait défaut, et le temps perdu quand l'heure du train ou du bateau presse... tous souvenirs désagréables que tous nous connaissons. O soulagement, au contraire, des hôtels tels que les *Christliche Hospiz* chez nous, et plus récemment des hôtels d'Italie, du Palace à l'al-

bergo! Un pourcentage à vérifier sur la note, à tous un simple salut d'adieu au départ, et tous les tabliers verts, tous les fracs, tous les bonnets blancs, toutes les casquettes dorées sont satisfaits et aimables... Car que l'on ne vienne pas nous affirmer, comme on le prétend parfois, que le personnel est mécontent du nouveau système. Premièrement, c'est le personnel lui-même qui, en Italie, en a réclamé l'introduction; et en second lieu, nous n'avons jamais aperçu, ni dans les grandes ni dans les petites villes, le moindre signe de mauvaise humeur, constaté le moindre manquement dans le service, entendu la moindre insinuation relative à une *mancia* supplémentaire. On nous affirme même que des voyageurs entêtés à conserver les vieilles traditions se sont vu refuser leur monnaie.

Pourquoi donc ce qui se pratique maintenant couramment partout en Italie ne se ferait-il pas aussi chez nous? Malheureusement des résistances assez opiniâtres se sont affirmées du côté patronal, quoique les nouvelles parvenues de la toute récente assemblée de délégués de la Société suisse des Hôteliers, (Lucerne, 7-9 juin), indiquent une certaine détente; et d'autre part l'enthousiasme du personnel au début pour cette réforme semble avoir quelque peu fléchi. D'un côté comme de l'autre, la crise terrible par laquelle passe actuellement chez nous l'industrie hôtelière, exerce certainement son influence. Il faut donc agir d'autant plus sur l'opinion publique, et c'est à quoi s'emploie la L. S. A. Des satisfactions lui sont d'ailleurs réservées: quelques grands hôtels, en plus des restaurants sans alcools et des Foyers populaires, pour lesquels la suppression du pourboire est chose de principe, se sont ralliés au mouvement, et se déclarent très satisfaits des résultats obtenus, si bien que l'on peut espérer que leur nombre ira en augmentant. La deuxième liste de ces hôtels vient de paraître, et nous regrettons d'en avoir eu connaissance pour la signaler à nos lecteurs si tard que bon nombre d'entre eux, ou auront déjà fait le choix de leur séjour de vacances ou liront cet article dans un hôtel qui ne figure pas sur la dite liste¹! Mais peut-être saisiront-ils alors cette occasion, en parlant autour d'eux de cette campagne, en interviewant leur hôtelier, en discutant ses arguments, et en diminuant ainsi sa résistance, d'apporter leur pierre à l'édifice si utile qui se construit...

E. Gd.

¹ La demander au Secrétariat de la L. S. A., Laupenstrasse, 25, Berne.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

BALE. — Le programme de la saison 1922/23 qui se termine a été particulièrement riche. Avant l'ouverture officielle nous eûmes le plaisir de passer une soirée avec Mme Avril-de Sainte-Croix, venue



En vacances

prenez avec vous une boîte d'Ovomaltine. Durant vos courses nul besoin de faire bouillir votre lait: il suffit de le porter à la température normale des boissons chaudes. Additionné d'Ovomaltine, le lait condensé aussi se supporte plus aisément. Ceux à qui d'ordinaire les violents efforts ôtent l'appétit prendront l'Ovomaltine avec plaisir et y puiseront de nouvelles forces.

En boîtes
de fr. 2.75 et 5.—

OVOMALTINE

En vente partout
S. A. / BERNE

Dr. A. WANDER

¹ Nous signalons à ceux de nos lecteurs que cette question intéresse l'étude publiée par M^{me} Pieczynska dans l'Annuaire des Femmes suisses. (V^e volume, 1922).

à Bâle pour une séance abolitionniste, qui nous parla du féminisme en France, de ses chances auprès des différents partis, des méthodes de propagande, dont la plus efficace est de débattre une seule question pratique; de la nécessité d'obtenir le droit de vote pour réaliser toutes les réformes urgentes, etc. Dans la première assemblée officielle, M^{lle} Dora Schmidt, revenue d'Allemagne où elle avait fait des études spéciales dans une école sociale, nous fit voir les femmes allemandes au travail, dans le domaine professionnel, ménager, social et politique. Les offices pour le bien public (*Wohlfahrtsämter*) sont la création la plus importante des femmes allemandes; ils remplissent la double tâche de procurer du travail aux femmes nécessiteuses de toutes les classes et de soigner au physique et au moral la jeunesse abandonnée. Cette causerie fut l'introduction aux conférences faites par quatre femmes allemandes, appelées conjointement par la *Frauenzentrale*, le *Lehrerinnenverein* et notre Association, et dont deux sont membres du Reichstag: Dr Lüders et Dr Bäumer. Les sujets traités par ces deux oratrices se complétaient à merveille: *les devoirs de la femme dans la vie publique et les résistances contre sa participation à la vie publique*. L'intransigeance des partis politiques faisant obstacle à la réalisation des lois nécessaires, les femmes de tous les partis se réunissent dans des séances interfraternelles pour trouver une formule à laquelle tous les partis puissent consentir; puis elles retournent auprès de leurs collègues masculins pour leur faire comprendre la nécessité de l'adopter. Les parlementaires allemandes, faisant ainsi un travail reconnu utile par tous, les arguments théoriques contre le droit de vote, qui avaient été basés sur une conception de l'Etat selon laquelle il représentait et exerçait le pouvoir avant tout (*Machtstaat*) sont tombées. C'est le devoir des femmes de repousser de plus en plus cette idée dont résultent des luttes de partis pour faire valoir l'idéal du bien public. Il y a toutefois une objection contre l'égalité des sexes qui est d'ordre purement matériel: c'est la concurrence dans le domaine économique. Cependant, M^{me} Altmann-Gottheimer, directrice d'une école sociale de femmes, soutint la nécessité de réaliser notre revendication: à travail égal salaire égal. Dans le domaine de la législation civile, l'égalité théorique stipulée dans la Constitution républicaine du Reich est loin d'être un fait; voilà ce que démontra M^{me} Jellinec. — Alors que ces conférencières nous intéressaient à la politique intérieure de leur propre pays, M^{me} Ragaz nous fit voir ce que les femmes de toutes les nations, réunies à La Haye, firent pour l'avancement d'une entente internationale avant que Wilson eût énoncé son programme et qu'il fût question d'une Société des Nations. M. le prof. Goetzinger, président de la Cour d'appel de Bâle, nous ramena dans notre patrie en nous esquissant le développement des lois sur l'impôt à Bâle; malgré les grands progrès de l'industrialisme qui préfère taxer le revenu, Bâle a conservé une forte tendance à l'ancien principe de taxer les fortunes. — M^{lle} Alice Keller, qui vient de finir sa thèse, nous conduisit sur le terrain fédéral en parlant de la revision du régime de l'alcool, alors en projet. Depuis, le souverain a rejeté cette loi qui aurait eu des effets si bienfaisants; tout est à recommencer. Si seulement les hommes voulaient demander l'opinion des femmes la prochaine fois...

C. D.

* A travers les Sociétés Féminines *

Union nationale des Amies de la Jeune Fille. — C'est à Coire, par un temps superbe, que s'est tenue, les 17 et 18 mai dernier, l'Assemblée générale des « Amies », sous la présidence de M^{lle} Lieb. Dans une séance préliminaire ont été discutés divers points importants du travail de cette Association: les bureaux de placement, l'œuvre des gares, l'organisation nouvelle des Homes, etc.; puis en séance administrative, on a procédé à la réélection du Bureau national, auquel est adjoint M^{lle} Dutoit, de Berne; et deux rapports, l'un de M^{lle} Hahn (Montreux) sur la préparation des bonnes d'enfants, l'autre de M^{lle} Dutoit (Berne) sur le Concordat intercantonal romand pour la protection des jeunes gens à l'étranger, ont introduit une fort intéressante discussion. Enfin, en séance publique, on a entendu les rapports des Sections, et tout spécialement celui de M^{me} Truog-Saluz, qui a parlé de l'activité des Amies dans les Grisons, un aperçu sur le travail que font les autres Unions à l'étranger par M^{me} Studer-Steinhäuslin, présidente internationale, et enfin un travail très documenté de M^{lle} Eckenstein (Bâle) sur la traite des femmes et sa

répression. De charmantes réceptions, avec productions littéraires et musicales, et une excursion à Arosa ont délassé de façon délicate les participantes de leurs travaux. (D'après le *Bien public*.)

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*. Les envois ne sont faits que contre remboursement, versé au compte de chèques I. 943, ou expédition de la valeur de la commande en timbres-poste. Les frais de port et de remboursement sont à la charge du destinataire.

A. DE MORSIER: *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme*. 1 brochure: 10 centimes.

PAUL VALLOTTON, pasteur: *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage*. 1 broch.: 40 centimes.

Benj. VALLOTTON: *La Femme et le droit de vote*. 1 broch.: 20 cent.

L. BRIDEL: *La succession légale*. 1 vol.: 2 fr.; *Le droit des personnes*. 1 vol.: 3 fr. (Ouvrages vendus au profit de la caisse du *Mouvement Féministe*.)

UNE SUISSASSE: *Nos réserves nationales*. 1 brochure: 30 centimes.

Emilie GOURD: *Femmes suisses au service de la patrie, jadis, aujourd'hui et demain*. 1 brochure: 25 centimes.

Id. *A travail égal, salaire égal*. 1 brochure: 30 centimes.

Id. *Une vie et un exemple: Susan-B. Anthony (1820-1906)*. 1 brochure: 60 centimes.

Id. *La question des mœurs et la réglementation d'après l'enquête de M. A. Flexner*. 1 brochure: 60 centimes.

L. HAUTESOURCE: *Le suffrage féminin*. 1 brochure: 20 centimes.

M^{me} DE WITT-SCHLUMBERGER: *Le rôle moral du suffrage féminin*. 1 brochure: 30 cent. (très peu d'exemplaires).

L'Union des Femmes de Genève. Ses origines. Vingt-cinq ans d'activité. 1 brochure: 25 centimes.

Rapport du Congrès suffragiste international de Genève. 1 vol.: 4 fr. 60.

Un message suffragiste du Président Wilson. Une feuille volante de propagande. Le cent: 2 fr.

Les droits politiques actuels des femmes: Une feuille volante, à encarter dans la brochure de Morsier, ou à distribuer séparément pour la propagande. Le cent: 2 fr. 50; les 10: 25 cent.

Cartes postales suffragistes illustrées (dessins originaux de M^{lle} Nath. LACHENAL), 3 séries. La carte: 5 cent. Le cent: 4 fr.

Cartes postales avec pensées suffragistes. La carte: 5 cent.

A. ZOLIKOFER: *Enquête sur les conditions de travail des gardes-malades en Suisse*: 1 broch.: 50 centimes.

E. RUDOLPH: *L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*. 1 brochure: 10 centimes.

M^{lle} A. MAYOR: *La Tutelle féminine*. 1 brochure: 10 centimes.

La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes. 1 brochure: 25 centimes.

Dr A. L. GRÜTTER: *Die Frau im öffentlichen Leben*, et M^{me} A. JOMINI: *Des entraves que met au travail social des femmes leur minorité politique*, 1 brochure: 60 centimes.

VENTE AU NUMÉRO

Le *Mouvement Féministe* se vend au numéro aux adresses suivantes:

Librairie Eggimann, 40, rue du Marché, GENÈVE

Papeterie Champod-Butte, place de l'Ours, LAUSANNE

Librairie Francke, Bubenberplatz, BERNE

Magasin de tabacs Fischer, avenue de la Gare, FRIBOURG

M^{lle} Delabaye, bureau de tabac, rue du Lac, VEVEY.

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS

ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS

en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE:

GENÈVE, Rue du Marché, 40.

BALE, Freiestrasse, 105.

LAUSANNE, Rue de Bourg, 26.

ZURICH, Sihlstrasse, 3.

NEUCHÂTEL, Faub. de l'Hôpital, 19

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D'ALFRED-VINCENT, 10